



En route pour 2025

BONNE ANNÉE

L'année 2024 a été marquée par la NCC, ces incohérences et ces changements liés aux nombreux accords qui en découlent. Notons également le départ de la D2M pour le site de Bordeaux, un plafonnement du seuil d'heures de production, entraînant la Direction Locale à engager un plan de performance pour le site d'Évry-Corbeil et tant d'autres sujets sociaux impactant nos vies professionnelles, mais également nos vies citoyennes.

Le temps passe vite, alors faisons de 2025 l'année de la reconquête sociale, environnementale, l'année du respect et de l'émancipation. Ensemble luttons contre l'individualisme, l'isolement et finalement la perte de nos droits.

Nous devons nous retrouver bientôt dans la conquête de droits nouveaux, pour nous, nos familles et nos proches.

Ouverture des Négociation Annuelles Obligatoires 2025

Comme chaque début d'année, c'est le moment de négocier notre pouvoir de vivre et nos conditions sociales et de travail face à notre employeur.

Alors que le groupe SAFRAN engendre de plus en plus de dividendes et de bénéfices, il apparaît que seuls les actionnaires sont récompensés alors même que ce sont nous toutes et tous, qui créent la richesse de notre entreprise.

Il faut arrêter l'hémorragie financière qui rétribue le capital bien plus que la force collective de travail. Et il nous appartient à toutes et tous de nous emparer de cette question de redistribution des richesses créées, au travers d'une réelle prise en compte de nos attentes. C'est bien les salariés qui œuvrent au quotidien pour assurer la production, la livraison et la maintenance de nos produits aéronautiques de qualité.

La 1^{ère} réunion des NAO a eu lieu ce mardi 14 janvier 2025, et déjà la Direction Générale a fait son bilan de l'année dernière indiquant que les différentes sommes financières allouées aux salariés ont été généreuses. Mais de qui se moque-t-elle ?

Pour la CGT, les NAO de l'année dernière et toutes les mesures associées, n'ont pas suffi à combler le manque à gagner à la fin du mois. L'amertume des salariés (pour ne pas dire la colère) est bien présente et profonde, mais comment doit-elle se manifester ? Après la mise en place de la NCC allons-nous encore une fois accepter d'être rabaissés et négligés ?

Êtes-vous prêts à vous mobiliser et à agir ?

Pour répondre à cette question, la CGT vous invite à remplir un sondage anonyme sur les NAO afin de permettre la construction des revendications au plus près de vos besoins.

Mais d'ores et déjà, la CGT revendique des NAO à la hauteur des efforts fournis par les salariés, permettant de prendre en considération la reconnaissance de nos expériences et compétences professionnelles que la NCC a bafoué. Aussi parce que le temps c'est de l'argent, la CGT exige que soit posée sur la table des négociations la question de la réduction du temps de travail sans perte de salaire pour toutes et tous.

SALAIRES ET TEMPS DE TRAVAIL – NAO 2025



Noël et St Sylvestre 2024, ça gronde chez les équipiers !!

La période des fêtes de fin d'année dernière s'est soldée par une note interne qui a provoqué un fort mécontentement auprès des salariés en équipe.

Alors que depuis des décennies les anciens Directeurs à tous les étages prenaient en considération ces moments de partage et de fêtes en famille et entre amis, en 2024 les équipiers ont subi les outrages d'une nouvelle Direction qui a voulu tout révolutionner sous couvert d'une théorie fumeuse d'égalité de traitement entre tous les salariés.

Après plusieurs réunions avec la Direction Locale et Générale et sans jamais avoir été entendue, la CGT le dit haut et fort, et sans aucune ambiguïté !! Elle n'a pas cautionné, validé ou même signé cette note interne ignoble qui indique que les salariés de nuit, le 24 décembre 2024, sont redevables de 4 heures à réaliser lors d'une prochaine rotation de nuit, et que les équipiers du soir et de nuit lors de la St Sylvestre sont les seuls qui ont été obligés à poser des congés pour être en famille ou entre amis pour le réveillon.

Cela est intolérable et injustifiable, c'est pourquoi la CGT va interroger ses juristes et interpeller l'Inspecteur du travail pour faire annuler cette note interne.

Droits et modalités d'utilisation de la subvention du CSE 2025

Les élus CGT du CSE œuvrent quotidiennement au sein du CSE pour défendre nos droits et nos conditions de travail auprès de la Direction Locale lors des réunions plénières et dans les différentes CSSCT.

Aussi les élus CGT du CSE sont force de proposition dans ce qui vous intéresse la plus, à savoir votre subvention du CSE pour profiter des Activités Sociales et Culturelles.

Notons que le CSE, avec la contribution de la CGT, a reconduit le contrat de restauration avec API Restauration, qui doit permettre de nouveaux investissements et une amélioration de la qualité de l'offre de restauration.

Grâce à l'efficacité des élus CGT, nous vous confirmons que la santé financière de notre CSE est au beau fixe, ce qui n'est pas le cas des autres CSE SAE. Cela va permettre de développer des offres avantageuses et des événements spéciaux pour vous et vos familles durant toute l'année 2025.

Dans ce cadre, la CGT a porté plusieurs améliorations pour votre plus grand bonheur, toujours avec équité, et pour que vous en profitiez pleinement, notamment (liste non exhaustive) :

- Amélioration des CPP des célibataires avec une aide sur les suppléments « single »
- Ouverture de remboursement pour les Ferry et les trains (1 trajet A/R par an)
- L'aide scolaire par niveau d'étude des enfants
- Réouverture du Service Social et de l'assistance sociale
- Augmentation du budget du club de sport Safran Sport Corbeil (SSC)

Et tous les événements plébiscités tout au long de l'année, comme les Weekends Escapade, la fête de la musique, la fête de l'enfance et le spectacle de Noël, etc.....

Nous vous invitons à prendre connaissance de vos droits et lire le règlement d'utilisation du CSE, accessible sur le site internet du CSE, et de vous tenir régulièrement informés des offres et activités que met en place le CSE pour que vous et vos familles en profitiez au mieux.

SEMAINE 52 - FIN D'ANNÉE

SUBVENTION DU CSE POUR 2025



Retrouvez toute l'actu
SAFRAN, SAE et les
accords en vigueur

Contactez vos représentants CGT : contact@cgtsafran.com

Ne pas jeter sur la voie publique - IPNS le 16 Janvier 2025